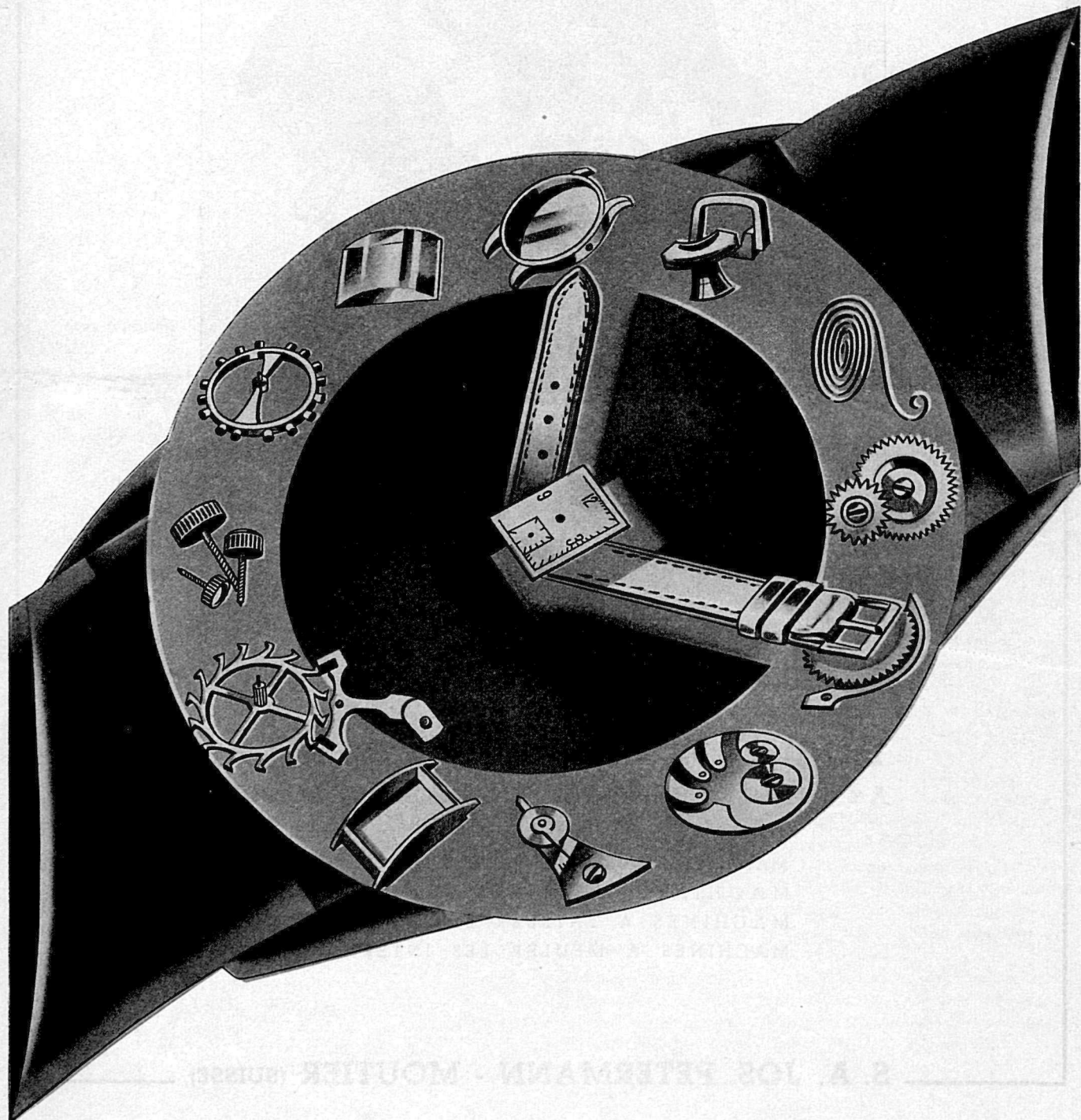


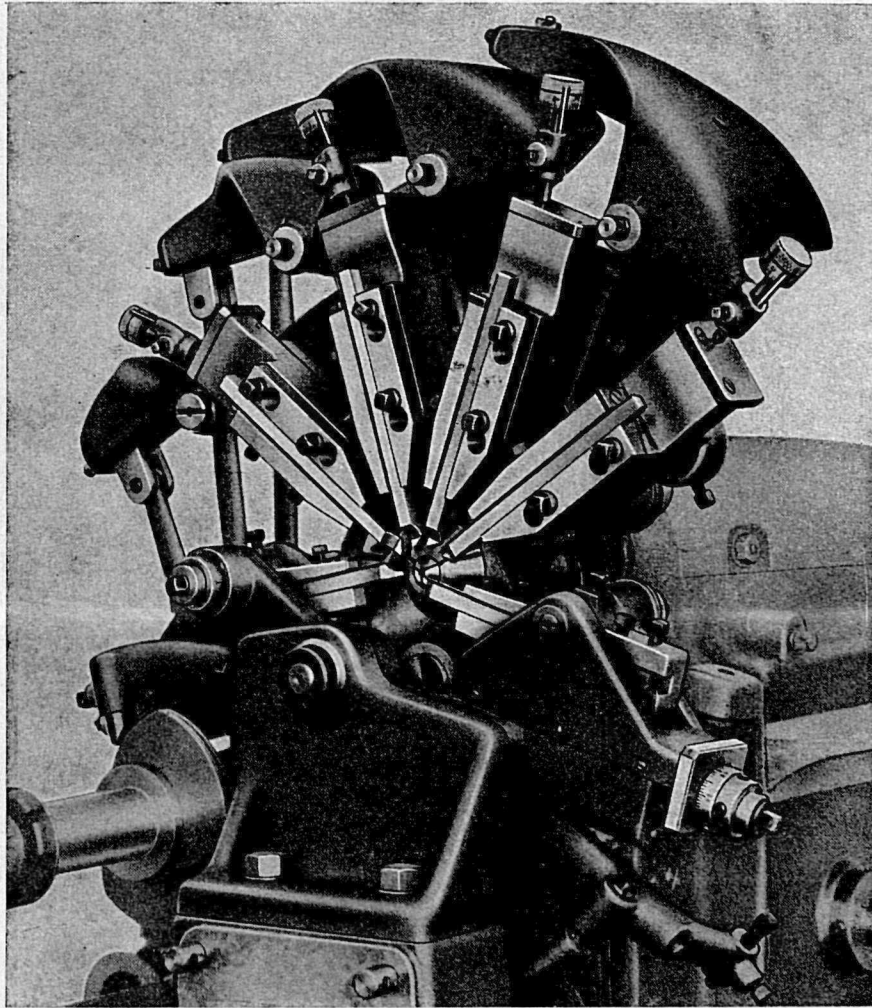
LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE
DES ASSOCIATIONS PATRONALES, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTRÔLE, DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE
ET DE LA FIDUCIAIRE HORLOGÈRE (FIDHOR)



PETERMANN

P 4



TOUR AUTOMATIQUE P 4 A 6 OUTILS, DE HAUTE PRÉCISION, POUR L'HORLOGERIE

MACHINES A TAILLER LES ROUES ET LES PIGNONS
MACHINES A FRAISER LES CARRÉS
MACHINES A TAILLER LES BREGUETS
MACHINES A MEULER LES INTÉRIEURS

S. A. JOS. PETERMANN - MOUTIER (SUISSE)

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse Fr. 22.- Fr. 11.-
Compte de chèques postaux IV b 426

Régle des annonces:
PUBLICITAS S. A., NEUCHÂTEL
Téléphone 5.42.25

RÉDACTION ET ADMINISTRATION: LA CHAUX-DE-FONDS, RUE LÉOPOLD-ROBERT 46, TÉLÉPHONE 2.24.49

Le fait du jour

La retraite de l'U. R. S. S. a fortement compromis les chances du Plan européen suggéré par le secrétaire d'Etat américain. Elle n'empêche pas qu'un programme de première nécessité ne soit établi à l'avantage d'un continent réduit.

En effet, si M. Marshall s'est refusé à tout commentaire sur la décision russe de ne pas coopérer à la reconstruction européenne, il a tout de même répondu, à une conférence de presse, que son Département était tout prêt à poursuivre son projet, à la condition que les pays européens en prennent l'initiative.

Celle-ci a été déjà saisie par le Royaume-Uni et la France. Ces Puissances ont invité vingt-deux Etats à envoyer leurs délégations à Paris, le 12 courant. Parmi les conviés, on note l'Irlande, quatre Etats de l'Occident, la Suisse notamment, puis le Portugal, seul ibérique — l'Espagne étant laissée de côté jusqu'à changement de gouvernement —, l'Italie, les six Etats balkaniques, Turquie comprise, trois pays de

l'Europe centrale, l'Allemagne principale intéressée pourtant, ne disposant pas d'une autorité unique, enfin la Pologne et les cinq Nordiques: Finlande, Islande et les trois Scandinaves.

Dans 48 heures, on saura exactement qui aura répondu à l'appel!

Il est à craindre que les gouvernements des pays situés derrière le Rideau ne se récuse. Ils seraient au nombre de huit, si l'on y comprend la Finlande. Toutefois, cette renonciation n'est pas encore certaine. Les Soviets auraient-ils aucun intérêt à savoir ce qui se passe à l'ouest? Ils n'ignorent, du reste, pas que s'ils se reprenaient, on ne leur tiendrait point rigueur de leur présente abstention.

Que va faire la Suisse?

Elle a manifesté, officiellement, son intention de faire tout son devoir dans le travail de reconstruction. Toutefois, à l'heure où elle fit entendre sa voix, la participation de l'U. R. S. S. était acquise. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Cependant, sur la base de cette déclaration, dont on ne saurait suspecter la bonne foi, notre pays s'associera certainement à toute mesure prise, pour autant que le caractère économique de celle-ci ne puisse être mis en doute.

Il reste maintenant à souhaiter, pour le succès de l'opération toute entière, que l'élaboration du programme visé au communiqué ne soit pas l'occasion d'instituer des bureaucraties supplémentaires. Chaque pays connaît ses ressources et ses besoins. On en a suffisamment parlé, dit-on en France, pour qu'on puisse affirmer que les neuf-dixièmes du travail sont déjà effectués. Un nouveau foisonnement d'« études » et de papier n'est point du tout nécessaire. Une concentration intelligente de tant de travaux intérieurs sous le signe de la célérité, voilà ce qui convient et ce qui impressionnera les Américains.

Peut-être, ceci donnera-t-il l'impression au réfractaire d'hier qu'après tout, il pourrait ne pas être sans utilité de se rapprocher, directement ou par satellites interposés, du travail ainsi mené à bonne fin.

Sommaire

	Pages
LE FAIT DU JOUR	545
ARMÉE INTERNATIONALE	
Rapport du Comité d'état-major des N.-U.	547
RÉFORMES SOCIALES	
Renouveau d'intérêt pour la petite habitation industrielle	549
PÉNURIE MONDIALE DE DEVICES FORTES	
Restrictions croissantes à l'importation	551
VOTATION FÉDÉRALE DU 6 JUILLET SUR LA REVISION DES ARTICLES ÉCONOMIQUES DE LA CONSTITUTION	553
TECHNICUM NEUCHATELOIS	
Extraits du rapport annuel 1946/47	555
CONGRÈS INTERNATIONAL DES CHEMINS DE FER	
La réunion de Lucerne	559
DIVERS	547 - 549 - 555 - 557

FOURNITURES D'HORLOGERIE

FOURNITURES INDUSTRIELLES

MANUFACTURE DE FOURNITURES D'HORLOGERIE
DÉCOLLETAGE
TAILLAGES
POUR TOUTES INDUSTRIES
CELESTIN KONRAD
MOUTIER SUISSE

F. Kuhn

Fabr. de boîtes de montres
 Bracelets acier et or
GENÈVE
 Coulouvrenière 11
 Téléphone 5 50 57

Marque déposée

Corbeilles
de transport métalliques

toutes dimensions
 pour tous les usages

légères, propres, indestructibles

DRAWAG S.A.
 GLATTBRUGG/ZURICH TEL. 93 61 88

Armée internationale

RAPPORT DU COMITÉ D'ÉTAT-MAJOR DES N.-U.

Le comité d'Etat-major a rendu public son rapport relatif à l'organisation des forces armées des Nations unies.

Ce comité, disons-le, tout d'abord, est composé de trois membres pour chacune des cinq grandes Puissances : un pour l'armée, un pour la marine et un pour l'aviation. Il s'agit, dans l'ordre, et pour la France premièrement, du général Billotte, du commandant Deprez, du général Fay ; pour les Etats-Unis, du général Ridgway, du vice-amiral Kent Hewitt, du général Mac Narney ; pour l'U.R.S.S., du général Vasiliev, bien connu en Suisse, du vice-amiral Bogdenko, du général Charpoz ; pour le Royaume-Uni, du général Morris, de l'amiral Moore et du maréchal Garrod ; pour la Chine enfin, du général Yo Ying Chin, du commandant Chow Ying Tsung et du général Mow Pong Tsu.

Le rapport comprend 10 chapitres et 41 articles. Le chapitre Premier traite de l'objet des forces armées ; le chapitre II, de la composition de celle-ci. Le chapitre III se rapporte à la puissance des effectifs. Dans le chapitre IV, on dit quelle doit être la contribution des nations-membres. Le chapitre V parle de l'utilisation des forces ; le chapitre VI, de leur degré de préparation. Au chapitre VII, on apprend quelles seront les fournitures et facilités qui doivent être accordées, ainsi que le droit de passage. Le chapitre VIII énumère les besoins logistiques des forces armées. L'emplacement de ces dernières notées au chapitre IX. Enfin, le chapitre X se réfère à la direction stratégique et au commandement des forces armées.

En bref, l'armée internationale mise à la disposition du Conseil de Sécurité par les membres des Nations unies a pour but de maintenir ou de rétablir la paix et la sécurité internationales. Trois cas sont prévus pour sa mise en action : une menace de guerre, une atteinte à la sécurité, une agression. L'armée intervient lorsque les mesures prises par le C. S., conformément à l'article 41 de la Charte des Nations unies, se révéleraient insuffisantes (article premier).

Les unités de l'armée internationale comprendront des forces terrestres, maritimes et aériennes. Elles sont détachées de l'armée des membres des Nations unies (article 3). Elles sont prélevées sur les formations les mieux entraînées et les mieux équipées (article 4). Leur puissance doit être suffisante pour permettre au C. S. d'exécuter rapidement une action en tout point du globe (article 6).

Toutes les nations-membres ont et la possibilité et l'obligation de mettre forces armées, facilités et assistance à la disposition du C. S., sur son invitation (article 9). Mais, les membres permanents du C. S., autrement dit les grandes Puissances, fourniront au début la majeure partie de l'armée (article 10). Les contributions des membres autres que les membres permanents du C. S. ne sont pas nécessairement représentées par des forces armées ; chacun peut remplir ses obligations en fournissant des facilités ou toute autre assistance (article 14).

L'armée ne sera utilisée que sur décision du C. S. et seulement pour la période indispensable (article 18). L'action doit être déclenchée à temps (article 19). Le degré de préparation de l'armée est fixé par le C. S., sur l'avis du C. E. M., ensuite des négociations menées avec les nations-membres (article 22). Les forces seront maintenues en état de combattre (article 24). Les nations-membres fournissent à leurs forces tous les remplacements voulus en personnel et en matériel, approvisionnements et moyens de transport (article 29), sur les besoins logistiques.

Les contingents armés seront placés sous le commandement exclusif des nations qui les auront fournies (article 36). Lorsqu'il leur est fait appel, ils passent sous l'autorité du C. S. (article 37). Pendant cette période, le C. E. M. est responsable de leur direction (article 38). Les contingentements conservent leur caractère national (article 39). Les commandants nationaux restent en rapport direct avec les autorités de leur propre pays (article 40).

Sur 16 articles, les Puissances n'ont pu se mettre d'accord, et l'on voit figurer ces termes : « texte accepté par telle délégation, refusé par telle autre ». Généralement, c'est l'U. R. S. S. qui se trouve en contradiction avec ses Alliés. Il y a opposition essentielle quant à la composition des forces armées, qui devraient être égales (même importance de l'armée de terre, de mer et de l'air), d'après les Soviétiques, alors que les Alliés, dans le désir de rassembler une armée efficace, voudraient que chacun fasse l'effort principal dans le genre d'armée qu'il a essentiellement développée.

La place nous manque pour exposer plus longuement l'antagonisme de base entre l'Est et l'Ouest. Une chose est certaine, c'est que l'armée internationale n'est pas encore sur pied. Ch. B.

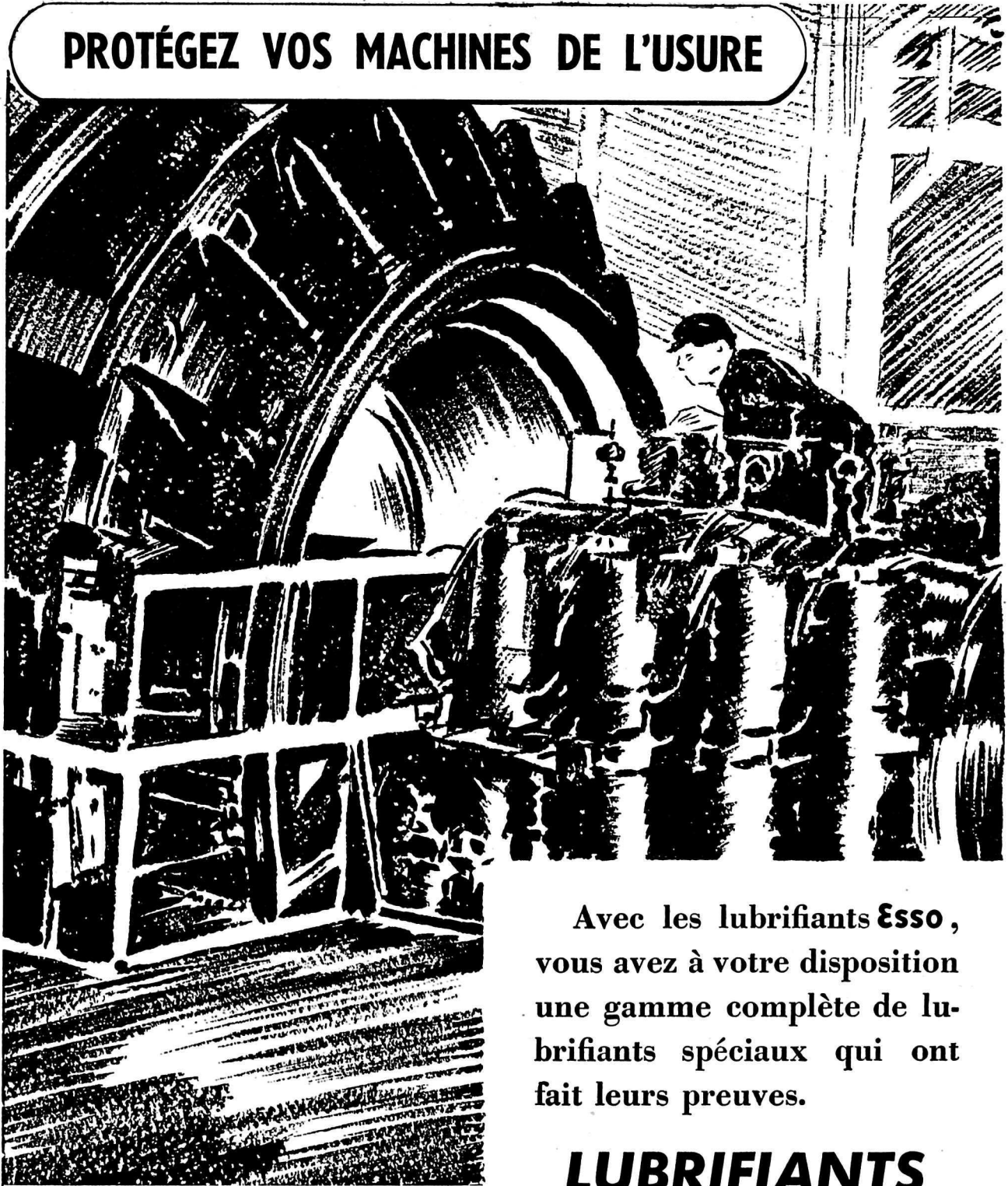
Service télégraphique avec les zones américaine et britannique en Allemagne

Les lettres-télégrammes = ELT = sont maintenant admises dans les relations avec les zones américaine et britannique en Allemagne.

Correspondance téléphonique avec le Brésil

Une deuxième liaison radiotéléphonique directe a été mise en service le 16 juin 1947 entre Berne et Rio de Janeiro. Sont admises par cette nouvelle voie les conversations originaires de toute la Suisse à destination des villes principales des Etats brésiliens de Amazonas, Bahia, Ceara, Espirito Santo, Para, Parana, Rio Grande do Norte et Rio Grande do Sul.

PROTÉGEZ VOS MACHINES DE L'USURE



Avec les lubrifiants **Esso**,
vous avez à votre disposition
une gamme complète de lu-
brifiants spéciaux qui ont
fait leurs preuves.

LUBRIFIANTS

Esso

STANDARD-PRODUITS DES HUILES MINÉRALES S. A.
Zurich, Uraniastrasse, 40 - Tel. 23 97 34

Réformes sociales

RENOUVEAU D'INTÉRÊT POUR LA PETITE HABITATION INDUSTRIELLE

On ne connaît pas assez chez nous l'Association suisse pour la colonisation intérieure et l'agriculture industrielle. Ou, si l'on en a entendu parler, on la conçoit comme une institution pour le peuplement des régions agricoles. Son côté culture industrielle paraît secondaire.

Pendant la guerre l'A. S. C. I. fit merveille. Ses rapports et ses conseils contribuèrent beaucoup au succès du plan Wahlen. Aujourd'hui, sans diminuer son attention pour tout ce qui concerne le travail des champs, elle fait rentrer davantage que par le passé l'industrie dans le cadre de ses préoccupations. D'ailleurs, son point de vue reste inchangé : elle cherche toujours à fixer l'homme dans la nature.

Ces considérations viennent d'apparaître à nouveau dans sa publication intitulée « La petite habitation industrielle ». Il vaut la peine de nous y arrêter.

Cette petite habitation est issue des « habitations ouvrières », maisons construites par des chefs d'entreprises pour leurs ouvriers ou employés. En Suisse, les maisons spécialisées dans les textiles en ont construit de telles au cours du XIX^e siècle. La petite habitation industrielle est conçue, actuellement, dans son type le plus conforme, comme une maison simple, tout de même spacieuse, habitée par une seule famille et disposant d'un jardin.

Combien y en a-t-il dans le pays ? Il est assez difficile de répondre à cette question. Cependant, il résulte d'une récente enquête du Redressement national, enquête qui porte sur la moitié, approximativement, de nos entreprises, qu'il existe, présentement, quelque 15.000 habitations ouvrières à l'intérieur de nos frontières, ce qui correspond à peu près, au total des maisons d'une assez grande ville, Winterthour par exemple.

La plupart de ces constructions disposent de jardins. Malheureusement, elles n'abritent que rarement une famille. Dans la généralité des cas, deux ou davantage encore vivent sous le même toit.

Depuis quelques années, l'habitation industrielle marque une évolution qu'on ne considérera pas comme très heureuse du point de vue spécial. On a voulu construire des bâtiments de luxe, tout confort, mais du même coup très chères. Ils ne conviennent nullement au développement de la personnalité ; les enfants ne peuvent guère s'y épanouir. L'A. S. C. I. propose de revenir à la petite habitation familiale. Elle présente toutes sortes d'avantages. C'est d'abord le foyer propre. Chez tout homme sommeille le désir de posséder un bien. L'a-t-il réalisé que le concept de patrie n'est plus vide de sens pour lui. Le travail machinal de l'ouvrier s'oppose à la formation de la personnalité ; il fond l'individu dans la masse ; le meilleur réactif est de lui donner la possibilité de se retrouver et il n'y en aura jamais de meilleur que les loisirs passés dans sa demeure, à améliorer sa maison ou à soigner son jardin. Ces tâches, légères et toutes différentes de celles de l'atelier, l'éloignent des plaisirs superficiels de la ville. Il retrouve chez lui le sens de la vie simple.

La petite habitation industrielle est la meilleure mesure qu'on puisse imaginer pour la protection de la famille. Les enfants peuvent se développer librement et naturellement. De bonne heure, on peut les entraîner à des travaux utiles dans la maison et dans le jardin. Au lieu de les abandonner à la rue, ou encore de les perdre de vue dans la grande caserne locative, ils restent attachés à leurs parents.

Dans la publication n° 77 de l'A. S. C. I., M. Sulzer, en introduisant l'étude, a tenu à montrer l'intérêt que l'industriel porte à l'institution du home familial. Point n'est besoin de faire grand effort pour se représenter le comportement diamétralement opposé, vis-à-vis du patron, de l'ouvrier « propriétaire » et du prolétaire. L'auteur de la brochure est M. Schoch. Sur la base des expériences connues, il expose les différents types d'organisation en présence et les solutions auxquelles elles conduisent, leur financement, leurs avantages et leurs inconvénients. En sa qualité d'architecte diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale, il insiste sur la construction elle-même, le choix des matériaux, la disposition des locaux. Il repousse toute uniformisation par trop schématique, et de la maison familiale, et de l'habitation double ou encore de la construction alignée. En terminant, il examine la question des jardins ouvriers.

Ce travail possède un caractère très pratique, grâce aux annexes, photographies, cartes et plans, et aux tableaux donnant toutes indications utiles sur les problèmes de standort, de prix de revient, de charges financières et de propriété.

A notre époque de pénurie de logements, où l'on aurait facilement tendance à construire de grands blocs de maisons ouvrières, les expériences de l'A. S. C. I. paraissent au bon moment ; elles apportent au problème de la construction des informations valables non seulement pour une période exceptionnelle, mais encore pour des générations, solutions de signification politique, sociale et culturelle.

cb.

Service postal avec l'Allemagne

A destination de toute l'Allemagne, les correspondances jusqu'à 500 grammes peuvent maintenant contenir aussi des communications commerciales d'ordre transactionnel. Seules peuvent toutefois être traitées par correspondance les transactions admises selon les lois et règlements du Conseil de contrôle allié, du Gouvernement militaire et selon la législation allemande actuelle. Le contrôle postal allié admet aussi les cartes illustrées à la condition qu'elles n'aient aucun caractère profasciste ou subversif. Demeure interdit tout échange de communications relatives aux avoirs allemands à l'étranger.

IMPRIMEURS : HAEFELI & Co, LA CHAUX-DE-FONDS



LA
**BANQUE CANTONALE
NEUCHATELOISE**

Siège central : **NEUCHATEL**

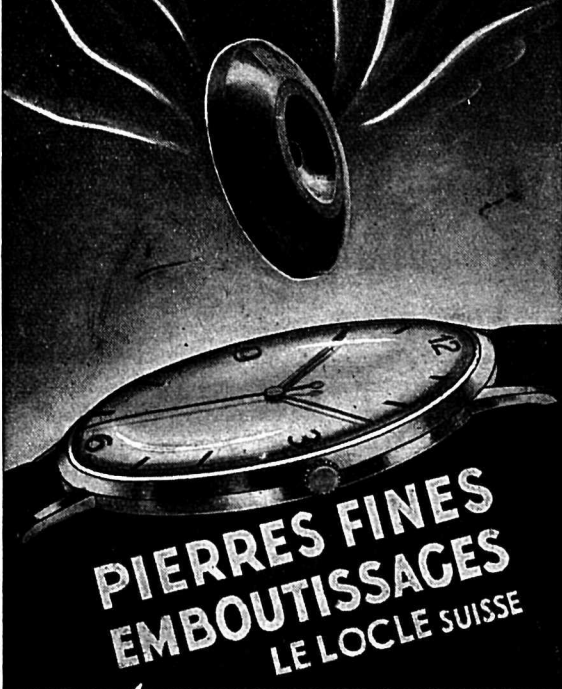
Succursales :
LA CHAUX-DE-FONDS, LE LOCLE

Traite toutes les opérations de banque
aux meilleures conditions
et discrètement

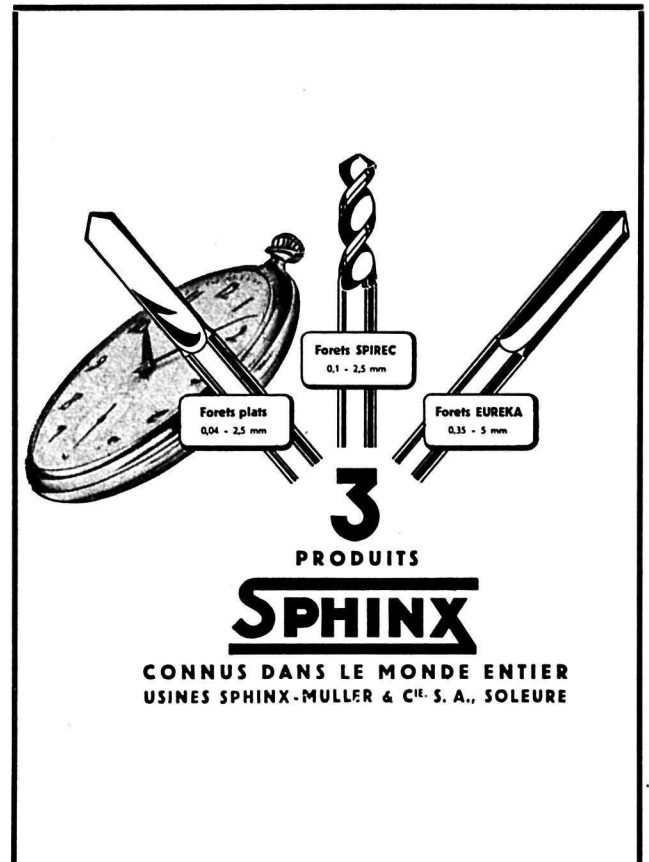


**WERTHMÜLLER S.A.
BIENNE**

Pierre BRUNNER
successeur de BRUNNER FRÈRES



**PIERRES FINES
EMBOUTISSAGES
LE LOCLE SUISSE**



3
PRODUITS
SPHINX
CONNUS DANS LE MONDE ENTIER
USINES SPHINX-MULLER & C^{ie} S. A., SOLEURE

Pénurie mondiale de devises fortes

RESTRICTIONS CROISSANTES A L'IMPORTATION

Au début du mois dernier, on apprenait que le Cabinet britannique étudiait les recommandations faites par la Commission du Trésor chargée de l'allocation de devises étrangères destinées à financer les programmes d'importation des divers départements du gouvernement. On s'attendait à une réduction considérable des importations du Royaume-Uni en provenance des pays à devises fortes.

Ceci est fait. M. Dalton, le 30 juin, a exposé aux Communes, son plan d'importation pour l'exercice commençant le 1^{er} juillet dernier. L'Angleterre voit son stock dollars s'amenuiser rapidement. Elle n'entend pas dévorer ce qui subsiste de l'emprunt américain. Aussi, pour résoudre le passif de la balance commerciale, va-t-elle réduire l'importation de papier-journal, de tabac et de benzine et le gouvernement examine l'introduction d'un droit d'entrée sur les films. On ne sait encore dans quelles proportions s'y ajoutera une réduction de la consommation alimentaire. De toutes façons, les Anglais, malgré le Plan Marshall, reviennent à la dure réalité.

Ceci pourrait être un commencement. Nous formons naturellement les vœux les meilleurs, quant à nous, qu'il n'en soit rien, mais il est évident que la situation de l'Archipel restera sérieuse jusqu'à l'entrée en vigueur du programme d'aide américain.

L'Angleterre n'est pas seule à prendre des mesures de précaution. Les Indes, par l'organe du gouvernement provisoire, se sont décidées, à partir du 1^{er} juillet aussi, à limiter rigoureusement l'importation. Seuls les produits indispensables à la vie et à l'industrialisation croissante seront tolérés. On ne pourra plus acheter d'articles de luxe à l'étranger. Jusqu'ici, l'horlogerie n'a pas été nommée, mais bien toute une série de produits préparés en Suisse. Là encore, les Indes n'ont pas les moyens de paiement nécessaires à de tels achats. Voudraient-elles, peut-être, faire de la sorte pression sur Londres pour obtenir une libération majeure de leurs avoirs en sterlings, avoirs encore bloqués, ce pourrait être là une présomption assez justifiée. De toutes manières, un monde se ferme progressivement à l'entrée des marchandises étrangères.

Dans d'autres pays européens, on entend parler de dispositions analogues ou parallèles.

C'est la Suède qui va restreindre ses importations de textiles, à moins qu'elle ne les supprime totalement, pour un certain temps, car ses réserves suffiraient, paraît-il, jusque vers la fin de l'année. On dit également que les achats de fruits du continent seraient réduits au niveau de 1938. Le gouvernement est en train de coor-

donner ces mesures et d'autres encore en élaborant un vaste plan d'importation, ce qui signifie toujours de réduction des entrées. On s'attend toutefois à ce qu'il entre en pourparlers avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Suisse, préalablement.

Au Danemark, il n'y est question que de restrictions dans la consommation. Celles-ci se traduiront-elles par un redressement des tarifs ou une diminution des contingents, personne ne peut l'affirmer jusqu'ici.

En Italie, les tarifs douaniers seraient prochainement relevés, ceci en relation avec la réduction de la valeur de la lire.

En Yougoslavie enfin, le gouvernement prépare, lui aussi, un plan d'importation, qui conduira encore à de nouvelles réductions.

Même si l'on change de continent, le tableau reste le même.

L'Argentine tend au protectionnisme. Le Parlement vient d'approuver les 27 projets de loi formant la structure du Plan quinquennal. Il en est un dont les dispositions prévoient d'importantes modifications au Tarif et dont l'effet ne manquera pas d'être considérable sur le commerce extérieur. Cette loi donne au gouvernement toute latitude pour déplacer les droits, à la hausse ou à la baisse, et ceci jusqu'à concurrence de 50 %. Il peut dorénavant frapper d'une taxe pouvant aller jusqu'à 25 % ad valorem, les articles qui jusqu'alors jouissaient de la franchise à l'importation. La grande République agit ainsi non seulement dans l'intérêt de l'industrialisation du pays, mais, plus encore, pour arrêter l'épuisement rapide de ses réserves en monnaies fortes. L'Instituto Argentino de Promocion del Intercambio, organisme officiel qui détenait déjà pour des produits un monopole d'exportation, est chargé maintenant, par le gouvernement, de l'importation exclusive de toute une série d'articles. On annonce, à la dernière minute, que l'Argentine vient d'étendre à de nouveaux produits les restrictions déjà prises. Ici donc encore, on doit s'attendre au pire, ce qui ne veut toutefois pas dire que ce sera obligatoirement catastrophique.

Il faudrait énumérer aussi les réglementations de la Colombie ou de l'Equateur, de la Bolivie également.

Tous ces Etats, et d'autres sans doute, souffrent d'une pénurie de dollars, en particulier. Les mesures qu'ils prennent suffiront-elles ? Se généraliseront-elles ? Entraîneront-elles les Etats qui se sont abstenus jusqu'à présent ? Qu'on mette vite sur pied le Plan Marshall : tout ira mieux !

Y.



RÉPUBLIQUE NEUCHÂTEL ET CANTON DE (SUISSE)
OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE ET CHRONOMETRIQUE
BULLETIN DE MARCHÉ
 Le présent certifie que le chronomètre N° 15313
 ayant subi les épreuves de l'Observatoire de Neuchâtel
 pendant un temps déterminé a obtenu le classement de
 1^{re} CLASSE POUR CHRONOMETRES DE POCHES
 CATEGORIE A.
 Conformément au règlement (voir au verso) et d'après les résultats suivants:
 Coefficient moyen de la marche diurne E = +0.19
 Coefficient thermique C = -0.002
 Nombre de variations de la compensation J = +0.07
 Variations des marches pendant l'essai K = -0.10
 Stabilité des marches moyennes de plus de quatre semaines L = 0.00
 Coefficient moyen correspondant à un changement de position P = +0.04
 Fiabilité le 6 Août 1941.
 Le Directeur de l'Observatoire
 L. Jeger

LE CONSEIL D'ETAT
 DE LA REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
 RECEVOIT A
 Nivarox S.A. St. Imier
 un premier prix
 pour le CHRONOMETRE N° 15313 ayant subi les épreuves de la 1^{re} classe pour chronomètres de poche
 et présenté au
CONCOURS de 1941
 A L'OBSERVATOIRE CANTONAL
 Nombre de classement 0.3
 AU NOM DU CONSEIL D'ETAT
 Le Secrétaire de la Commission
 NEUCHÂTEL le 12 Août 1941
 NOMBRE MAXIMUM DE CLASSEMENT 0

NIVAROX
 Fabr. de Spiraux ST IMIER (Suisse)

SPIRAUX COMPENSATEURS
 ANTIROUILLE-ANTIMAGNETIQUE
 PRIX DE REGLAGES DE L'OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL
 PRIX GUILLAUME 1941
 POUR LA MEILLEURE COMPENSATION THERMIQUE

Votation fédérale du 6 juillet sur la revision des articles économiques de la Constitution

Le peuple et les cantons étaient appelés à se prononcer samedi et dimanche derniers sur la revision des articles économiques de la Constitution fédérale. Cette consultation populaire venant après celles sur les deux initiatives distinctes et concurrentes des indépendants et du parti socialiste sur les « droits au travail », était extrêmement importante. Par deux fois le peuple avait clairement manifesté son intention de ne pas accepter que la Confédération soit transformée en un Etat plus ou moins collectiviste où le libéralisme aurait dû faire place à un dirigisme dont nous aurions vite mesuré les conséquences.

La revision des articles économiques partait d'autres considérations et était proposée par l'Etat lui-même et approuvée par le Conseil national et le Conseil des Etats. Elle avait pour but de rattacher à la Constitution toute une législation née des bouleversements de l'entre-deux-guerres. Deux chemins étaient possibles : soit supprimer tout ce « droit de nécessité » — ce qui paraît d'ailleurs irréalisable dans nombre de cas, pensons par exemple à la réglementation du commerce extérieur et des paiements internationaux imposée par des mesures prises par l'étranger — ou alors donner au législateur une base constitutionnelle pour une législation indispensable.

C'est ce que M. le conseiller fédéral Obrecht avait proposé et préparé après qu'il s'était convaincu que la politique économique imposée à notre pays par des circonstances plus fortes que notre désir de libéralisme absolu ne pouvait être abandonnée.

En 1939 déjà les Chambres fédérales se prononcèrent sur un texte issu de longues études et qui paraissait être parfaitement adapté aux besoins. Les événements ne permirent toutefois pas de le soumettre à la sanction populaire. La seconde guerre mondiale entraîna avec elle un tel bouleversement qu'il parut sage d'attendre quelque temps avant de voter sur le projet de 1939. Par la suite, des modifications y furent apportées par les Chambres fédérales et les nouveaux articles économiques de 1946 s'écartent quelque peu de ceux issus des débats parlementaires de 1939.

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que les milieux officiels, particulièrement le Département de l'économie publique, attendaient le sort que le peuple réserverait aux articles économiques. Domaine très abstrait et peu accessible à l'homme moyen.

Par 558.003 oui contre 495.686 non et 13 cantons contre 9, les articles économiques ont été acceptés et prennent ainsi place dans la Constitution. Si la votation n'avait pas coïncidé avec celle sur l'assurance vieillesse, il est probable que la participation au scrutin aurait été moins forte. Il est très difficile d'émettre une appréciation sur les motifs qui guidèrent l'électeur dans son vote, puisqu'un canton industriel et agricole comme Zurich a repoussé, alors que Genève, de tendance plu-

tôt libérale et fédéraliste, accepte avec une forte majorité. Vaud, très agricole, et les petits cantons repoussent, mais Fribourg, Argovie, Grisons acceptent.

La majorité, aussi bien des électeurs que des cantons, est faible et devra inciter à beaucoup de modération dans la préparation de lois qui se référeront aux nouvelles dispositions constitutionnelles. Il ne faudra s'écarter du principe de la liberté du commerce et de l'industrie que lorsque réellement des circonstances impérieuses l'exigeront. Il est bon cependant qu'on en vienne à un état légal en relation avec l'évolution qui s'est produite au cours de ces dernières décennies ; il est bon aussi qu'on reste dans la légalité lorsqu'il faut intervenir dans l'économie et qu'on ait ainsi le moins possible recours à des arrêtés d'urgence ou d'exception. Les nouvelles bases constitutionnelles servent aussi de garantie que le législateur ne sera pas tenté de trop innover, de trop intervenir ; il devra, au contraire, s'en tenir au cadre que le peuple lui a fixé.

Pour notre industrie horlogère, les nouvelles adjonctions apportées à la Constitution sont de grande importance ; elles permettront de donner aux mesures de protections accordées à l'horlogerie une base plus solide que l'arrêté du 14 octobre 1933 sur les mesures de défense économique envers l'étranger, même si ce texte a été soumis à plusieurs reprises, lorsqu'il était prorogé, au referendum facultatif. Il n'en résultera évidemment pas de grands changements, en tout cas immédiats, ni au point de vue formel, ni au point de vue matériel. Le vote de dimanche montre néanmoins que notre région horlogère est favorable, entre autres, à voir la Confédération « édicter des prescriptions sur l'exercice du commerce et de l'industrie et prendre des mesures en faveur de certaines branches économiques ou professions » (art. 31 bis). En effet, parmi les cantons horlogers, Neuchâtel, Genève, Berne, Soleure, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Tessin, ont accepté le projet ; seul Vaud l'a repoussé (relevons cependant que le district de la Vallée donne une petite majorité d'acceptants).

L'horlogerie peut mesurer depuis 1934 les résultats atteints grâce aux mesures de protection décrétées en sa faveur ; elle doit être satisfaite du résultat de la votation de dimanche. Il faudrait cependant revoir bien attentivement le texte de l'arrêté lorsqu'il devra être renouvelé, y apporter quelques allègements, et peut-être abandonner certaines dispositions en faveur de branches secondaires, particulièrement de « travail à façon », pour porter l'accent sur les questions de principe, sur la fabrication des fournitures les plus délicates et importantes, sur l'exportation des fournitures et des machines, sur la réglementation des salaires.

L'horlogerie se réjouira aussi que, lors de la votation de dimanche, le peuple suisse se soit prononcé d'une façon très nette en faveur de l'A. V. S. M. le conseiller fédéral Stampfli enregistre ainsi un double succès.

B. L.

FABRIQUE D'ETAMPES
 POUR BOITES DE MONTRES

V^{VE} BUTZER S.A.
 LA CHAUX-DE-FONDS

Mouvement et boîte sont bien mariés

par...

PFENNIGER & C^{ie} S.A.
 FABRIQUE DE BOITES DE MONTRES OR
 LA CHAUX-DE-FONDS

FLEXO

LE BRACELET-MONTRE
 THERMOPLASTIQUE

FABRICANT: S. A. FLEXO A. G. LANGENBRUCK (SUISSE)

les plus

Theurillat & C^o
 PORRENTROY

Technicum Neuchâtois

Le Locle - La Chaux-de-Fonds

EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL 1946/47

La question la plus importante, qui a figuré très souvent à l'ordre du jour des séances de nos Commissions, est celle de l'agrandissement de notre établissement. Elle a fait des progrès considérables, puisque la loi cantonale, prévoyant le subventionnement de l'Etat en faveur de l'agrandissement, de la réfection, ou de la construction de locaux destinés aux écoles professionnelles, a été votée par le Grand Conseil.

D'autre part, le Conseil général de La Chaux-de-Fonds vient de sanctionner une proposition du Conseil communal allouant un crédit de 2.700.000 francs pour l'agrandissement du bâtiment principal.

Les Services industriels de La Chaux-de-Fonds nous ont réservé un fonds de 500.000 francs, à l'occasion du 50^{me} anniversaire de l'introduction de l'électricité dans la ville, et nous savons que des organisations patronales et ouvrières nous aideront grandement.

Au Locle, le Conseil communal a consenti à ce que les plans soient poussés activement, pour qu'il n'y ait aucun retard au moment où les crédits nécessaires nous seront accordés. Il a sollicité également l'appui de l'Etat.

Nous remercions chaleureusement les Autorités, les organisations et les personnes qui ont contribué à faire progresser une question primordiale pour l'avenir de notre établissement et, par répercussion, pour la prospérité de nos industries.

Pour répondre encore mieux aux besoins de l'industrie, il a été décidé, en principe, de former des mécaniciens-outilleurs comme nous formons des horlogers-outilleurs. Les programmes seront élaborés prochainement et soumis à nos Commissions.

On étudie également la fabrication de nouvelles machines par les sections de mécanique. Nos bureaux techniques, chargés d'élaborer les projets, en retireront profit, comme les ateliers eux-mêmes.

Sous les auspices de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, un cours de pédagogie a été donné dans notre établissement, durant huit samedis entiers, à des maîtres des écoles professionnelles (en majorité du Technicum Neuchâtois), par M. Léopold Christ, professeur à la classe d'application de l'Ecole normale de Porrentruy. Ce cours a eu plein succès. Ses conséquences seront excellentes. Aussi avons-nous demandé à l'Office fédéral de le répéter l'an prochain, à l'avantage de plusieurs jeunes maîtres.

48 candidats se sont présentés aux examens de diplôme et de pro-diplôme, 3 ont échoué ; 112 apprentis et apprenties ont subi les examens de fin d'apprentissage, il n'y a eu qu'un échec.

L'établissement a édité la 2^{me} partie du cours de « Physique pour praticiens » de F. Wiget, un cours « Etude des instruments de mesure et mesures électriques » de P. Lang. Il a réédité le manuel « Calcul des coordonnées » de R. Lavest.

Nous avons continué, avec l'appui de nombreux industriels et de nombreux particuliers que nous remercions, d'aider l'Institut Lemonnier, de Caen qui, grâce à notre action, a reçu de nouvelles machines facilitant grandement son enseignement et sa bienfaisante activité.

Votation fédérales

ASSURANCE-VIEILLESSE

C'est un verdict d'une impressionnante netteté qui se dégage de la véritable mobilisation civique des 5 et 6 juillet qui a amené aux urnes plus d'un million d'électeurs.

Par 864.000 oui contre 216.000 non en chiffres ronds, le peuple suisse a approuvé l'institution de l'assurance-vieillesse et montré sans équivoque qu'il est prêt à faire les sacrifices nécessaires pour la mise sur pied de vaste et généreuse œuvre de solidarité nationale.

Nos autorités reçoivent de ces 864.000 citoyens le mandat de donner le meilleur de leur attention et de leurs soins à la réalisation de cette œuvre maîtresse.

Il s'agit notamment de veiller à ce que rien ne vienne compromettre l'efficacité des prestations désormais accordées aux vieillards et survivants. Il faudra pour cela une grande vigilance et une non moins grande fermeté dans la politique économique et sociale du Conseil fédéral et des Chambres.

Le peuple suisse peut être fier d'avoir exprimé avec une telle autorité sa volonté de réaliser enfin cette nouvelle et importante étape de progrès social.


Un barrage de taille

Parmi les projets d'envergure que la France se propose de réaliser pour remédier à la pénurie de courant, il en est un dans le massif central que l'on pourra classer parmi les plus importants d'Europe. Il s'agit d'une immense réserve de plus de 5 milliards de mètres cubes dévalant dans une conduite forcée de 1000 mètres de chute. La création de ce bassin d'accumulation nécessitera un barrage de 170 mètres de hauteur dans les gorges de l'Allier, en aval du village de Langogne qui devra être complètement submergé ainsi que quelques communes avoisinantes.

Cette usine produira une forte proportion des 40 milliards de kilowattheures (kWh) dont la France a besoin annuellement. Avec les barrages de Génissiat, Donzère-Mondragon et Ottmarsheim, il constituera l'un des pivots sur lesquels reposera l'économie électrique française.

Les investissements prévus pour l'exécution du programme d'ensemble se montent à 72 milliards de francs français pour les aménagements hydro-électriques et à 80 milliards pour les ouvrages de distribution.

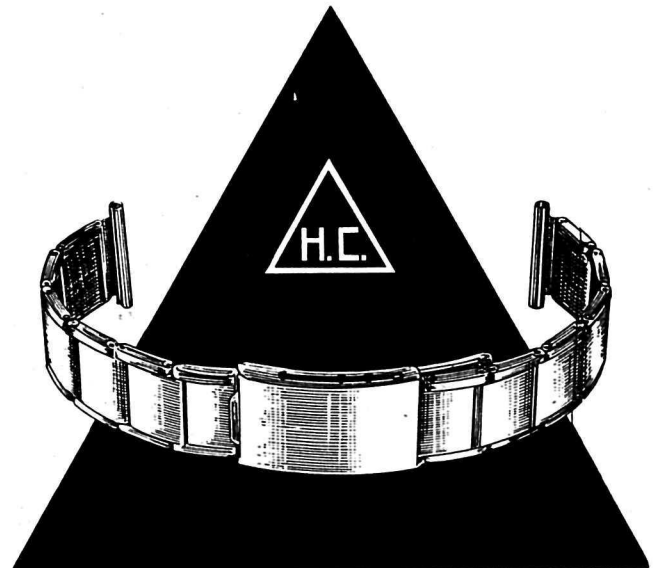
LE DÉCOLLETAGES DE PRÉCISION



*La marque de confiance
Meilleures références*

FABRIQUE JÉRÔME KONRAD
ÉVILARD S/BIENNE

Décolletages pour toutes industries jusqu'à 10 mm.



FABRIQUE DE BRACELETS
EXTENSIBLES
QUALITÉ TRÈS SOIGNÉE

HENRY & C^{IE}

1, rue de Rive


GENÈVE

Tél. 5 97 50

MEULES A RECTIFIER

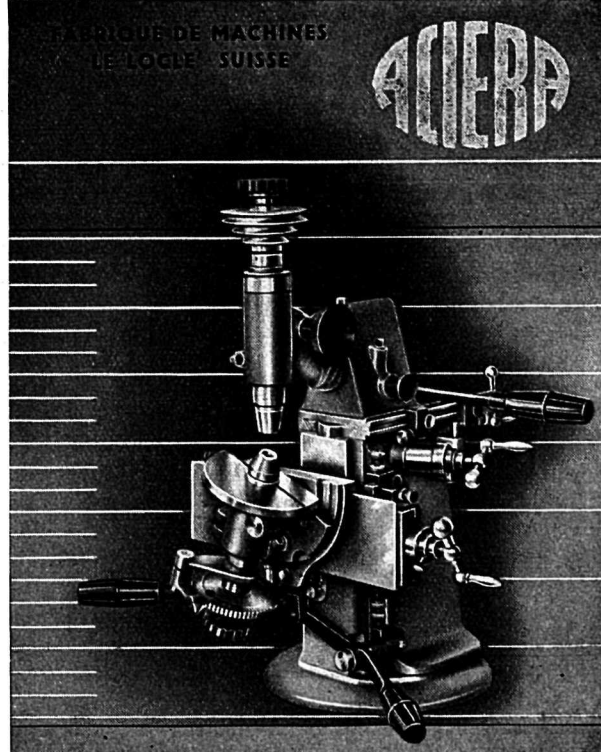
RICHARDSON

75 × 3 × 10 mm, tous grains
75 × 1½ × 10 mm, tous grains



LA CHAUX-DE-FONDS
FOURNITURES INDUSTRIE

FABRIQUE DE MACHINES
DE LOGIC - SUISSE



ACIERA

FRAISEUSE UNIVERSELLE **F12**

Les projets de l'U.R.S.S. en matière d'électricité

Le plan quinquennal de relèvement et de développement de l'économie nationale de l'U.R.S.S. vient d'être complété et si ce nouveau projet continue à mettre l'électricité en vedette, il lui donne un caractère d'urgence encore plus marqué qu'auparavant. Depuis des années, l'U.R.S.S. sait en effet que l'exploitation des forces hydrauliques représente l'un des piliers sur lesquels repose la prospérité de la nation, mais talonnée par les événements, elle a décidé de tout mettre en œuvre pour hâter l'achèvement des travaux. Le nouveau plan prévoit en outre une extension du projet primitif. C'est ainsi que les vingt-quatre usines à créer seront portées à trente, ces trente usines devant accroître de 2.300.000 kilowatts (kW) la puissance actuellement disponible. (A elle seule, cette augmentation représente sensiblement la puissance de toutes nos centrales suisses réunies.)

L'énergie d'hiver étant aussi précieuse en U.R.S.S. que chez nous, les ingénieurs soviétiques portent tous leurs efforts sur les usines à bassin d'accumulation. Le lac Sevan en Arménie, situé à 2000 m. d'altitude et constituant un réservoir naturel d'une capacité énorme, vient d'être mis à contribution et alimente déjà la première des sept usines en cascade dont l'édification aura lieu au cours de ces prochaines années.

Nécrologie

Nous apprenons le décès en date du 4 juillet, à l'âge de 68 ans, de M. Albert Juillard, administrateur-directeur de la maison Emile Juillard S.A., Montres Bulla, à Porrentruy.

Attaché de bonne heure à l'entreprise paternelle, il s'y donna pleinement, et à force de labeur patient et tenace réussit à lui donner un bel essor.

Il joua aussi un rôle important dans la vie locale et commanda le corps des sapeurs-pompiers et celui de la D.A.P. Il s'intéressa en outre vivement aux sociétés locales, spécialement à la Société fédérale de gymnastique.

Bien que n'extériorisant pas facilement ses sentiments, Albert Juillard jouissait de l'estime générale de ses concitoyens.

Nous présentons à sa famille et à la maison Emile Juillard S.A. nos très vives condoléances.

Avis de L'Information Horlogère Suisse

LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Léopold-Robert 42

VACANCES HORLOGERES

Nos bureaux seront fermés du 21 juillet au 2 août.

MEXIQUE. — Marques de fabrique

Les enregistrements nationaux au Mexique, faits avant le 1^{er} janvier 1929 et qui n'ont pas été renouvelés,

Dans l'Azerbeïdjan, un barrage de 76 mètres de hauteur, dont la construction est en cours, donnera naissance à un lac artificiel d'une capacité de 16 milliards de mètres cubes; après son passage dans les turbines, l'eau de ce lac, en irriguant pendant la période de sécheresse les steppes de Chirvan et de Mougan, fertilisera une plaine de 400.000 hectares destinée à la culture des cotonniers.

Le Caucase, qui se prête on ne peut mieux à la création de bassins d'accumulation, va devenir également une source de richesses, non plus seulement par le naphte, les minerais et les métaux rares qu'il renferme, mais aussi par la houille blanche qu'il permettra de produire à brève échéance. Des fabriques de ciment, de grandes usines métallurgiques et des briqueteries commencent à s'y implanter, et sous l'impulsion de l'électricité, cette région est appelée à une prospérité inconnue jusqu'ici de ces immenses territoires.

Quant aux travaux de remise en état de la gigantesque centrale du Dnieprostroy, dynamitée à deux reprises pendant la guerre, ils touchent à leur fin. On y installe actuellement un groupe supplémentaire d'une puissance voisine de 100.000 kW. qui, avec les alternateurs existants, en fera l'usine hydro-électrique la plus puissante d'Europe.

deviendront caducs si la demande de renouvellement n'est pas présentée avant le 31 décembre 1947.

APPEL AUX CREANCIERS

Les créanciers de :

Fapsa S. A., Mauborget 4, Lausanne (en faillite)

Pro-Négoce, Chemin de Chandieu 11, Lausanne
(en faillite)

sont priés de nous envoyer leur relevé de compte en triple pour que nous puissions sauvegarder leurs intérêts.

ENQUETE

Les maisons qui reçoivent des demandes de :

International Importex S. A., 112, Avenue d'Espagne, Tanger

sont priées de se mettre en rapport avec notre bureau.

Vacances horlogères à l'

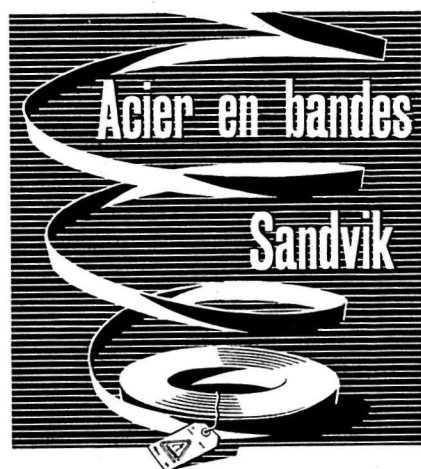
HOTEL DE L'OURS

ÉPIQUEREZ (Jura bernois)
Altitude 880 m.

Joli but d'excursions. Lieu de séjour tranquille
Cuisine soignée — Chambres — Pension
Téléphone 4 67 11 Famille Hürlimann



HENRI GRANDJEAN S.A.
Transports, Camionnage officiel C.F.F.
 LA CHAUX-DE-FONDS (SUISSE)



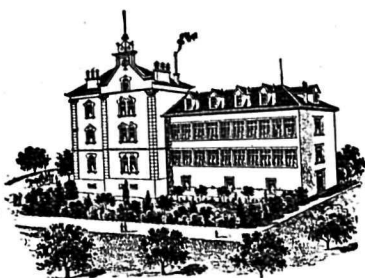
Acier en bandes
Sandvik
NOTZ & CO. S.A.
 BIENNE

CYLINDRE



DÉCOLLETAGES
POUR
HORLOGERIE DE PRECISION

CYLINDRE S.A.
 LE LOCLE SUISSE TEL. 313 48



**FABRIQUE DE
 PIERRES FINES**

en tous genres
 pour l'horlogerie
 et autres industries

Spécialités :
 Balanciers olivés

Exportation

ARMAND LECOULTRE - LUCENS

Téléphone 9 91 23

(Suisse)

Fabrication de pignons

en tous genres et calibres

LOUIS VEUVE-HOFFMANN

CHÉZARD (Neuchâtel)

Téléphone 7 12 75

Pignons d'échappements et de finissages
 Travail soigné sur plans et sur jauges
 Livraisons rapides

Le Congrès international des chemins de fer

LA RÉUNION DE LUCERNE

(by) Le XIV^e Congrès international des chemins de fer a eu lieu, sur les bords du lac des Quatre-Cantons, du 23 au 28 juin dernier. Il a rassemblé quelque 500 délégués, venus de toutes les parties du monde, et représentant 35 gouvernements, 11 organisations ferroviaires internationales, 150 administrations de chemins de fer (couvrant un réseau de 450.000 kilomètres), enfin un observateur de l'Organisation des Nations unies.

Tant par le nombre que par la qualité des participants, l'importance des questions qui furent débattues, la manifestation qui vient de se terminer doit être considérée comme la plus remarquable de toutes celles qui furent décidées jusqu'ici dans le domaine ferroviaire. M. Celio, chef du département fédéral des Postes et Chemins de fer, assumait la direction du comité d'honneur, tandis que le Dr Meile, président de la direction générale des Chemins de fer fédéraux, s'occupait du comité d'organisation.

Dans son discours d'inauguration, à la maison du Congrès, à Lucerne, M. Etter, président de la Confédération et président d'honneur de la réunion, fit ressortir la signification de celle-ci, puis en dégaga le côté social en remarquant que le cheminot, dont la responsabilité est écrasante, quand on songe à toutes les vies humaines qui lui sont confiées, est l'exemple-type de l'homme au service de la solidarité nationale et internationale.

L'Union internationale des chemins de fer, dont le siège est à Bruxelles, s'était décidée à convoquer une assemblée pour discuter des questions de technique ferroviaire et d'administration. La situation en Europe, à la fin des hostilités, impose la collaboration dans tous les domaines, dans celui des communications principalement. Le rétablissement de celles-ci conditionne même la reconstruction générale.

A cette Union internationale appartient, rappelons-le, des lignes d'Etat aussi bien que des chemins de fer privés. L'association remonte à une initiative du gouvernement belge, qui voulut, en 1885, à l'occasion du 50^{me} anniversaire des chemins de fer du Royaume, rassembler dans la capitale une conférence scientifique des compagnies et administrations. Le but était tout aussi bien la construction des voies ferrées que le trafic. Presque tous les gouvernements répondirent alors à l'invitation de la Belgique et l'on nota la présence, à ce premier congrès, de 289 délégués, appartenant principalement aux pays européens.

Le succès de la première assemblée décida de la fondation de l'association précitée. On constitua alors un Comité permanent auquel il appartenait, dorénavant, de préparer les programmes des congrès futurs. Depuis 62 ans qu'existe l'Union, 13 congrès ont eu lieu. Le VIII^e se tint à Berne, en 1910. Si le XIV^e est revenu en Suisse, à Lucerne cette fois-ci, c'est que nos C.F.F. tenaient à marquer le 100^{me} anniversaire de l'introduction du rail dans notre pays.

Dès la première journée de la conférence de Lucerne, les délégués furent reçus par le Comité permanent de l'Union, ayant à sa tête M. Delory, directeur général de la Société nationale des chemins de fer belges. Les travaux furent confiés à cinq comités, qui se rassemblèrent régulièrement le matin, tandis que l'après-midi était réservée à des visites d'installations. Ces comités étaient les suivants :

1. Service de la voie et de la construction : on y discuta des types d'infrastructure et, notamment, des méthodes d'entretien des traverses de chemin de fer.
2. Matériel de transport et traction.
3. Chemins de fer secondaires et chemins de fer coloniaux ; on envisage la possibilité de diminuer sérieusement le poids des matériaux de construction.
4. Trafic ; il doit être rationalisé, tout particulièrement en ce qui concerne le service des voyageurs.
5. Administration ferroviaire, question à laquelle s'ajoute le problème social, spécialement la construction d'habitations pour le personnel.

Chaque groupe comptait un expert introduisant le sujet, puis un rapporteur pour les pays de langue anglaise et un second pour les autres pays.

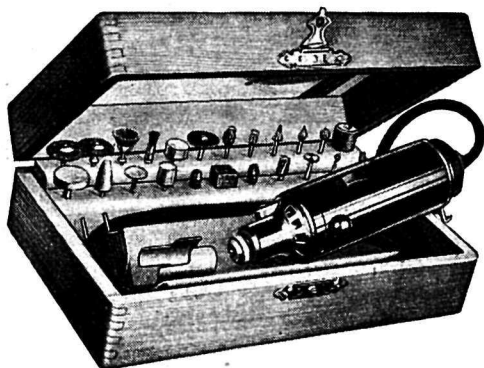
Nous ne pouvons pas entrer dans le détail de la discussion technique. On nous signale, toutefois, que l'objet principal des délibérations fut la construction de chemins de fer et leur entretien, le matériel roulant et les méthodes de transport, enfin la prévoyance en faveur du personnel. On peut être sûr que les questions d'organisation financière ne furent point absentes des pourparlers. M. Delory félicita les C.F.F. de leurs réalisations techniques et des résultats acquis par l'électrification. Il fit valoir combien les travaux du congrès et les visites faites au réseau fédéral allaient donner d'idées nouvelles à tous les intéressés de la voie. L'industrie y trouverait également son compte.

Une seule ombre au tableau du Congrès ! Les délégations de Bulgarie, de Pologne, de Tchécoslovaquie et de Yougoslavie protestèrent, le troisième jour, auprès du président de la conférence, contre la présence des Espagnols. N'ayant pas reçu satisfaction, ils s'abstinrent de participer aux séances suivantes.

Lors de la clôture du Congrès, on décida que les réunions futures auraient lieu tous les quatre ans, tandis que la Commission permanente se réunirait entre temps. La prochaine session de celle-ci est fixée en 1949, à Lisbonne, le congrès, en 1951, dans une localité qui sera choisie par le C. P.

Le congrès des chemins de fer, qui s'est terminé par de belles excursions dans le pays, restera sûrement dans la mémoire des participants.

Rédacteur responsable de la partie publicitaire : Publicitas S. A., Neuchâtel.

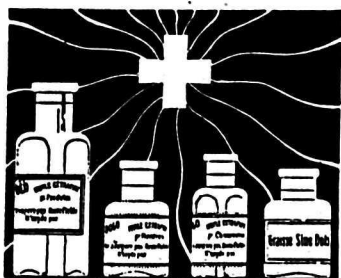


DREMEL - MOTO - TOOL

Le nouvel appareil à main pour tout rectifiage, fraisage, meulage et polissage. — Courant monophasé 220 Volts.

Prix de l'appareil complet avec boîte en bois . . . Fr. 183.50
 Petite table de fraisage Fr. 18.—
 Support d'établi Fr. 38.—
 livrable du stock.

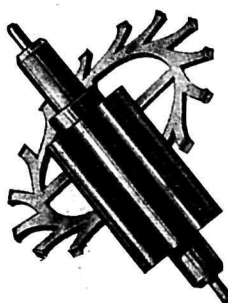
CHARLES JAGGI *Machines-outils*
 BIENNE, 83, rue Centrale, téléphone (032) 2 26 14



Huile extra fine
SINE-DOLO
 Bienne

*Pour chronomètres
 Montres - bracelets
 Montres, Pendules
 Graisse „Sine-Dolo“*
 Gros - Exportation

EN VENTE DANS LES MAISONS DE FOURNITURES D'HORLOGERIE



Fabrique

MIRZA

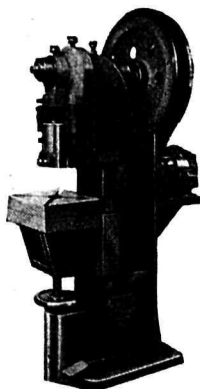
Albert Diacon - Pivotages

DOMBRESSON

Outillage des plus modernes
 Pivotages tous genres
 Axes exportation

Livrable de suite de notre stock :
PRESSES A EXCENTRIQUE
 à col de cygne, course réglable et
 commande individuelle,
 15/20 tonnes et 35/40 tonnes avec table
 mobile et commande par volant,
 35/40 tonnes avec table mobile et har-
 nais d'engrenages,
 50/60 tonnes avec table fixe et harnais
 d'engrenages,
 livrable en automne 1947 :
 125 tonnes avec table fixe et harnais
 d'engrenages,
 livrables en juillet 1947 :
 presses inclinables de 38/42 ts.

WILDBOLZ & Co, LUCERNE
 Téléphone (041) 2 12 89



LE DORAGE QUI NE S'ALTÈRE PAS

Dorinox
Elpi - Fleurier

BOITES, BRACELETS, ETC.

LÉON PERRIN

Pour vos vacances

LA PENSION „LES SAULES“

- vous offre :

MONT-SUR-ROLLE

nourriture soignée, repos, chambres avec eau courante, confort,
 vue splendide sur le lac et les Alpes.

Arrêt autobus.

M^{lles} Dufour, téléphone 7 56 51

**Mouvements, montres finies
 et chronographes**

sont demandés par maison conventionnelle.
 Paiement comptant en francs suisses. Faire
 offres détaillées sous chiffre S 15251 X, à
 Publicitas Genève.

On cherche un

JEUNE TECHNICIEN HORLOGER

de préférence ayant expérience
pratique

Faire offres avec curriculum vitae, en
indiquant prétentions, sous chiffre
V 23107 U, à Publicitas Bienne.

Chef d'ébauches

cherche changement de situation, connaissant à fond la
fabrication moderne. Offres sous chiffre Ec 23291 U,
à Publicitas Bienne.

Importante fabrique d'horlogerie cherche

chef de fabrication

ayant fortes connaissances techniques ainsi
que commerciales. Eventuellement asso-
ciation. Seules les personnes qualifiées
sont priées de faire offres détaillées sous
chiffre A 10835 X, à Publicitas Genève.

Terminages

On demande des terminages 5 1/2" à 10 1/2" ancre, travail
soigné. Ecrire sous chiffre P 3310 P, à Publicitas Porren-
truy.



Papiers de soie brun
Papiers de soie fin blanc
Papiers de soie exempts de chlore et acide
Papiers de soie d'emballage
ainsi que toutes sortes de papiers d'emballages

P. Gimmi & Co « PAPYRUS »
SAINT-GALL

RAGAZ-LES-BAINS

HOTEL ST. GALLERHOF

Bon hôtel de famille bourgeois. Recommandé pour séjour de
cure et de vacances. Accès direct aux bains thermaux du village.
Cuisine soignée. Pension depuis fr. 13.50. Téléphone (085) 8 14 14
Famille Galliker

Pierres d'horlogerie à vendre

en qualité C

100.000 glaces rubis rouge foncé N° 25 3/4 D. 110
55.000 glaces rubis rouge foncé N° 15 1/2 D. 100
15.000 glaces rubis rouge foncé N° 12 D. 90
10.000 glaces rubis rouge foncé N° 12 D. 89
10.000 balanciers bombés rubis rouge foncé N° 9 3/4 D. 72

Offres sous chiffre J 23713 U, à Publicitas Bienne.

KINGSTON WATCH CO

NEW-YORK

désire placer encore des commandes de
mouvements 8 3/4" ancre à vue, pour livrai-
sons aussi rapides que possible. Commandes
régulières assurées. Faire offres à son bureau
en Suisse :

GIRARD & OCHSNER LTD.

Léopold-Robert 70 - Téléphone 2 26 38

LA CHAUX-DE-FONDS

Chef doreur-nickeleur

de mouvements, boîtes et pendulettes, cherche place.
Libre de suite. Références. Ecrire sous chiffre PZ 13391 L,
à Publicitas Lausanne.

Cabriolet Bugatti 57

remis entièrement à neuf. Prix Fr. 16.500.—
S'adresser case 12 Stand, Genève.

On cherche

petites essoreuses motorisées

avec chauffage électrique. — Faire offres sous chiffre
99 S, à Publicitas Neuchâtel.

MISE EN GARDE

concernant la marque

PAUMA

La marque PAUMA appartient à la Fabrique d'horlogerie SILVANA S. A., à Tramelan, qui l'a fait déposer en Suisse sous n° 54.405 le 27 juin 1923 et dans le registre international sous n° 58.286 le 31 mai 1928. Cette marque a été renouvelée le 31 juillet 1943 sous n° 104.968. Nous mettons en garde contre l'emploi abusif de ce nom. Toute usurpation ou contrefaçon sera rigoureusement poursuivie.

La Chaux-de-Fonds, le 28 juin 1947.

Au nom et par mandat de la
Fabrique d'horlogerie SILVANA S. A.
L'Information horlogère suisse

Usine horlogère

à marque universellement connue, cherche à entrer en relations avec un termineur pour la terminaison complète d'un calibre 12^{'''}. Offres sous chiffre P 10628 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Terminages chronographes

On sortirait terminages chronographes 12 1/2^{'''} Vénus 170. Faire offres sous chiffre N 23651 U, à Publicitas Bienne.

Importateur américain

cherche les mouvements suivants pour livraison deuxième semestre :

5^{'''} 5 1/4^{'''} 6 3/4^{'''}-8^{'''} et 8 3/4^{'''}

Faire offres sous chiffre L 23477 U, à Publicitas Bienne.

Jeune décorateur publicitaire

connaissant la décoration de vitrines, dessins publicitaires, maquettes, insertions dans la presse

est demandé

par importante maison d'importation d'horlogerie suisse à Lima (Pérou). Faire offres écrites avec curriculum vitae et copies de certificats au Bureau Ketterer-Piaget, case 192, Neuchâtel I.

Australie

Ancienne maison d'Australie cherche à placer commandes, livraison 1948. Mouvements seuls qualité soignée. Les fabricants intéressés sont priés d'écrire sous chiffre P 4591 J, à Publicitas Saint-Imier.

Commandes régulières

INVICTA S. A. à La Chaux-de-Fonds cherche à placer commandes régulières de mouvements ancre, grandeur 5 1/4^{'''}, 8 3/4^{'''}, 10 1/2^{'''} avec seconde au centre. Livraisons 1947 et 1948.

Montres

Montres 5 1/4^{'''}, plaqué à gonds.
Montres 5 1/4^{'''}, or 18 carats, anses fil.
Montres 13 3/4^{'''}, chronographes, or 18 carats, diamètre 38 mm, poids 7 gr.

sont achetées régulièrement, paiement comptant. Ecrire sous chiffre P 10611 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Offrons

pour livraison à bref délai 500 montres bracelets métal chromé, fond acier 10 1/2" ø 35 mm, cadrans modernes assortis, 15 rubis, spiral plat Nivarox, balancier nickel. Offres sous chiffre P 3411 P, à Publicitas Bienne.

Angleterre

Suisse horloger ayant commerce à Londres, désire reprendre la représentation existante de maisons ou fabriques d'horlogerie. Ecrire sous chiffre P 4777 J, à Publicitas St-Imier.

On cherche à acheter d'occasion

1 fraiseuse d'établi Aciera Type F. 12 SL

à commande individuelle à colonne, avec moteur électrique et interrupteur à deux vitesses, ou autre type similaire. Faire offres avec condition de prix et caractéristiques sous chiffre E 11179 X, à Publicitas Genève.

Grossiste en horlogerie disposant d'une excellente organisation de vente, cherche

FOURNISSEURS

réguliers de montres bracelets ancre en tous genres à des prix normaux sans remise conventionnelle mais avec escompte. Prière d'adresser les offres sous chiffre W 23557 U, à Publicitas Bienne.

Bracelets

5" et 5 1/4" plaqués sont demandés en séries régulières. Faire offres sous chiffre J 39789 X, à Publicitas Genève.

A vendre immédiatement, pour raison de santé,

excellent commerce

bien introduit. Concernant petit appareil assurant situation de monopole pour revente permanente et sans risques d'articles accessoires. Article bien introduit depuis longtemps. **Stocks de grande valeur** et excellente organisation de vente à disposition. Grandes possibilités d'exportation. **Libre choix pour domicile du commerce.** Connaissances spéciales pas nécessaires. **Très bon placement.** Capital nécessaire 450-600.000 francs. Prière adresser offres, avec renseignement sur disponibilités de capital, sous chiffre L 4937 Y, à Publicitas Bienne.

Vaudois 40 ans, marié, ayant vécu nombreuses années en

AFRIQUE

occidentale et équatoriale, y retournant prochainement, cherche place ou représentation d'un groupe industries horlogères qui désire se créer nouveaux débouchés dans l'article bon marché pour indigènes. Excellentes références, longue expérience commerciale, sens des affaires. — Ecrire sous chiffre P D 13400 L, à Publicitas Lausanne.

Fabrique conventionnelle passerait commande de

5-10.000 mouvements 10 1/2 lignes

ancre 15 rubis, qualité barrage à livrer dans ses propres boîtes jusqu'à la fin de 1947. Paiement comptant. Faire offres sous chiffre P 10657 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

PROTEXO

L'UN DES MEILLEURS BRACELETS QUI AIENT JAMAIS ÉTÉ FABRIQUÉS EN MATIÈRE PLASTIQUE.
Maintenant, avec la nouvelle boucle brevetée AUTOMATIQUE «PROTEX», il dépasse vos prévisions.
PROTEXO, en Argentine et aux U. S. A., s'appelle DURALON.

Promenade du Pin, 1

TECHNIQUE HORLOGÈRE REYMOND, GENÈVE

Promenade du Pin, 1

PIERRES CHASSÉES, CHATONS, BOUCHONS

ALBERT STEINMANN

Rue Léopold-Robert 109
Téléphone 224 59

LA CHAUX-DE-FONDS

Des pierres de qualité - Un travail précis
Surveillé par un technicien

Seul fabricant des machines à calculer «STIMA» et «TREBLA»

Se charge de la fabrication de tous genres de compteurs et de tous travaux de grande série

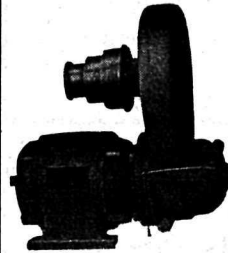
L. KISSLING & C^o ZÜRICH-SEEBACH

FABRIQUE DE MACHINES
Téléphone (051) 46 64 00

Commande individuelle



de tours d'établi



Embrayage et arrêt par pédale sur accouplement avec frein. Ajustement universel, marche silencieuse.

Fourniture de toute autre commande individuelle.

Sciure de buis tamisée

pour ébarber et polir au tonneau

FOURNITURES INDUSTRIELLES

ALBERT PERRENOUD

LE LOCLE

Suis acheteur de

mouvements et montres

tous genres pour l'exportation
(paiement comptant)

Arnex Watch

SAINT-AUBIN (Neuchâtel)
« La Gaité » Téléphone 6 73 02

FABRIQUE DE RESSORTS „LE ROSEAU”

*P***ERRIN & CO**

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Commerce 17a
Téléphone 226 28

RESSORTS DE QUALITÉ

LAUBSCHER FRÈRES & C^{IE} S. A.

Fabrique de fournitures d'horlogerie
vis, et décolletages de précision.
La plus ancienne fabrique suisse de vis.
Fondée en 1846

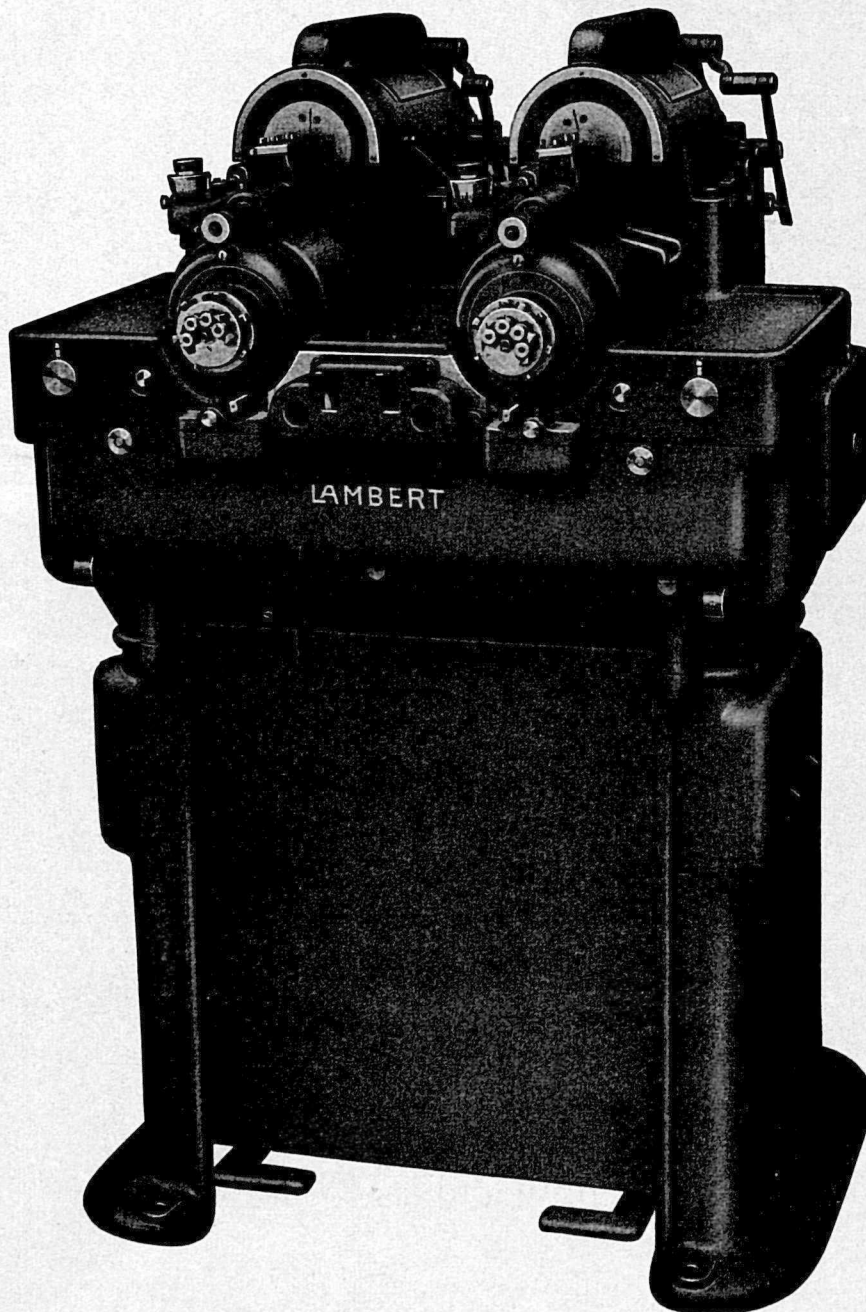
TAUFFELEN
près Bienne (Suisse)



Spécialités: Vis brutes et polies pour horlogerie, optique, pendulerie, pièces à musique, électricité, petite mécanique, appareils photographiques, etc. Décolletages en tous genres par procédés automatiques les plus modernes.

1846-1946 100 ans de précision.

FABRIQUE DE MACHINES
S. LAMBERT S. A.
GRENCHEN (Soleure)

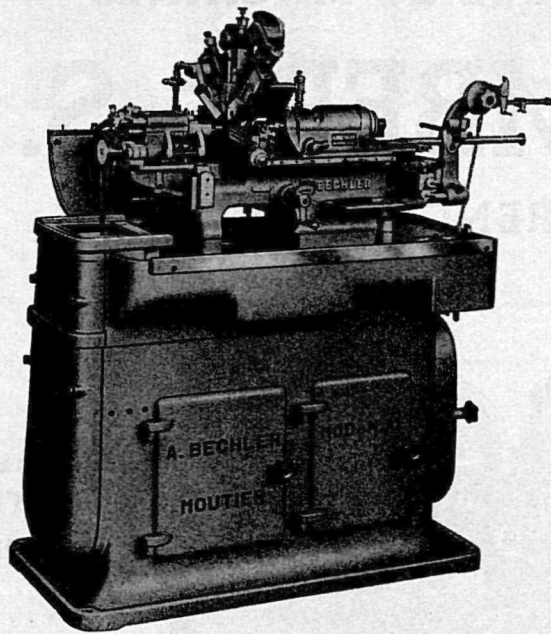


**Machines de précision
pour l'horlogerie et
l'appareillage**

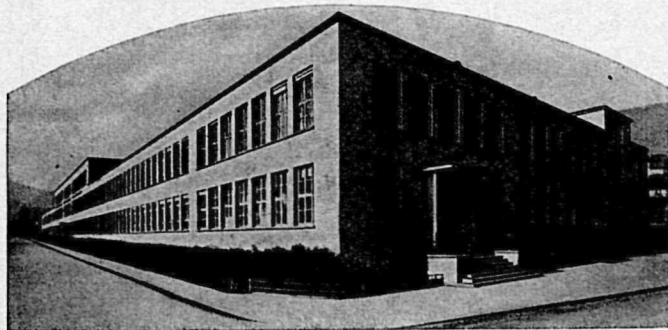
MACHINE DOUBLE
SEMI-AUTOMATIQUE
A BLANCHIR ET CREUSER

Nouveau modèle

AVEC 4 ARRÊTS POUR
LES PROFONDEURS ET
4 ARRÊTS POUR LES
D I A M È T R E S



Du nouveau : « **L'ISOMATIC** »
la machine à décolleter au 1/1000 de mm.
(un millième de millimètre)



ANDRÉ BECHLER
FABRIQUE DE MACHINES MOUTIER